

Secteur

médico-social

V.A.E.

Validation des Acquis par Expérience

2026 - 2027



mini 24H



Point information
sur demande de
RDV individuel



CERTIFICATIONS

Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant de Niveau IV.

Code RNCP : 35830-DE-Aide-Soignant

Nom du certificateur : ministère de la Santé et de la Prévention

Date de Publication : 28/07/2021

Date d'Enregistrement RNCP : 28/07/2021

Date d'Echéance de l'Enregistrement : 01/09/2025

INDICATEURS 2024 2025 (54 candidats depuis 2020)

Taux de réussite global : 89% (16/18)

- DE AS : 60% réussite (4/5)
- DE AES : 100% réussite (2/2)
- DE ME : 75% réussite (5/6)
- DE ES : 100% réussite (5/5)
- DE AMP : 100% réussite (1/1)

OBJECTIFS EN APTITUDES ET COMPETENCES

Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

Liste de compétences

1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires

2 – Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer

RNCP35830BC02 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration



Liste de compétences

- 3- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins
- 4- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne
- 5 – Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation

RNCP35830BC03 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

Liste de compétences

- 6- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage
- 7 – Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels

RNCP35830BC04 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

Liste de compétences

- 8- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés
- 9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins

RNCP35830BC05 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

Liste de compétences

- 10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités
- 11- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

Le diplôme d'Etat d'aide-soignant atteste de l'obtention et de la validation des cinq blocs de compétences définis dans le référentiel de certification figurant dans l'annexe II ou par VAE

MODALITES D'ACCES DU NOUVEAU PARCOURS France VAE (pré requis)

À la suite de la publication de la loi Marché du Travail de décembre 2022, la Validation des Acquis de l'Expérience a connu d'importants changements. Un nouveau parcours, mis en place par France VAE, a vu le jour pour appliquer ces changements.

Ce nouveau parcours, plus simple et plus rapide, permet notamment d'être accompagné dès l'envoi de sa candidature. À ce jour, et en attendant la mise en œuvre complète de la réforme, un candidat doit remplir plusieurs conditions pour pouvoir réaliser un parcours France VAE.

La situation du candidat

Premièrement, pour suivre un parcours France VAE, le candidat doit nécessairement : résider en France et avoir la nationalité française (avec pièce d'identité en cours de validité) ou un titre de séjour en règle, au moment du passage devant le jury.

Les statuts concernés

Deuxièmement, le parcours France VAE est accessible à toutes les personnes ayant l'un des statuts suivants :



💡 Attention, pour le moment, les salariés du secteur public ne sont pas concernés par cette réforme qui devra être retranscrite dans la code général de la fonction publique.

Enfin, si les conditions précédentes sont remplies, le candidat devra ensuite vérifier si le diplôme qu'il vise est accessible par le parcours France VAE.

À ce jour, le parcours France VAE concerne environ 200 diplômes, répartis dans quatre secteurs d'activité : le sanitaire et social, a grande distribution, la métallurgie et le sport

💡 A ce jour, un candidat qui n'appartient pas à l'un de ces quatre statuts et/ou qui vise un diplôme qui n'est pas sur cette liste, n'est pas encore éligible au parcours France VAE. Il devra se rendre sur <https://vae.centre-info.fr/> pour suivre le parcours mis en place avant la réforme de 2022.

Les certificateurs sont : ministère de la Santé et des solidarités, Académie de Grenoble.

Les accompagnements (quelque soient les options) se répartiront au maximum sur 1 an. Les dates seront prédéfinies lors de la contractualisation. Plan de recrutement consultable sur le site internet

Sous 48h après votre prise de contact, Mme Pourcel vous rappellera afin de prendre un rendez-vous individuel de façon à vous présenter l'accompagnement d'une façon générale, établir l'évaluation diagnostic (échange autour de vos expériences, des diplômes acquis donnant droit à des dispenses, etc...) et de proposer une évaluation formative (proposition d'un accompagnement au plus proche des besoins du candidat, estimation du nombre d'heures, etc...)

CONDITIONS DE REUSSITE

L'assiduité, l'investissement et l'engagement sont les clés de la réussite pour cette démarche.

Le candidat peut être accompagné pour préparer à la certification et/ou valider un, plusieurs ou la totalité des blocs.

À la suite de l'entretien de certification, le candidat peut :

- Valider tous les blocs de compétences,
- Valider une partie des blocs de compétences ou aucun bloc : dans ce cas, une proposition de rendez-vous sera faite au candidat afin de définir un accompagnement lui permettant soit de représenter le dossier à la session suivante soit de trouver des sessions de formations aux blocs de compétences non validés sans condition de délai. Les blocs déjà acquis sont obtenus à vie.



DEBOUCHES

Poursuites d'études : En reprenant un parcours de formation complémentaire, les différentes perspectives envisageables sont :

- ° évolution vers d'autres métiers du social et du médico-social comme moniteur éducateur, technicien de l'intervention sociale et familiale ;
- ° évolution vers des métiers de la santé et du para médical : aide-soignant, auxiliaire de puériculture
- ° évolution vers des fonctions de coordination ou de responsable d'équipe.

Accessibilité aux formations : (<https://www.francecompetences.fr/>)

SANTE

| N° RNCP | Certification | Certificateur | Date enregistrement |
|---------|--|--|---------------------|
| 40692 | Diplôme d'Etat Aide-Soignant | Ministère chargé de la Santé et de la prévention | 02.06.2025 |
| 40743 | Diplôme d'Etat Auxiliaire Puériculture | Ministère chargé de la Santé | 11.06.2025 |
| 36775 | Master Management des organisations de santé | Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche | 27.07.2022 |

SOCIAL

| N° RNCP | Certification | Certificateur | Date enregistrement |
|---------|--|---|---------------------|
| 39643 | Diplôme de Moniteur Educateur | Ministère chargé de la solidarité et ministère de l'Éducation Nationale et de la jeunesse | 03.10.2024 |
| 39680 | Diplôme d'Etat Technicien de l'Intervention Social et Familiale | Ministère chargé de la solidarité | 25.10.2024 |
| 37231 | BAC Pro Accompagnement soins et services aux personnes option A à domicile et option B en structure | Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse | 13.01.2023 |
| 36788 | BAC Pro servies aux personnes et aux territoire | Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire | 02.08.2022 |
| 38565 | CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance | Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse | 22.01.2024 |
| 41849 | Titre pro Intervenant Educatif Petite Enfance | Ministère du plein travail, de l'emploi et de l'insertion | 02.01.2026 |
| 37675 | Diplôme d'Etat Assistant Service Social | Ministère chargé de la solidarité et ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche | 12.06.2023 |
| 37676 | Diplôme d'Etat Educateur Spécialisé | Ministère chargé de la solidarité et ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche | 12.06.2023 |
| 37678 | Diplôme d'Etat Conseiller en Economie Sociale et Familiale | Ministère chargé de la solidarité et ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche | 12.06.2023 |
| 37679 | Diplôme d'Etat Educateur Jeunes enfants | Ministère chargé de la solidarité et ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche | 12.06.2023 |
| 37452 | Titre pro Agent de service médico-social | Haut-commissariat de la république en polynesie française | 28.03.2023 |
| 37715 | Titre pro assistant de vie aux familles | Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion | 11.07.2023 |
| 41553 | BUT Carrières sociales : coordination et gestion des établissements et services sanitaires et sociales | Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche | 07.11.2025 |
| 39539 | Titre pro Responsable coordonnateur service à domicile | Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion | 05.09.2024 |
| 36004 | Diplôme d'Etat Accompagnant Educatif et Social | Ministère chargé de la Solidarité | 04.11.2021 |
| 36836 | Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale | Ministère chargé de la Solidarité et ministère de la santé et de la prévention | 09.09.2022 |
| 36938 | BTS Economie Sociale et Familiale | Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche | 10.10.2022 |
| 37274 | Titre pro conseiller en insertion professionnelle | Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion | 25.01.2023 |
| 40066 | Licence pro intervention sociale : insertion et réinsertion sociale et professionnelle | Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche | 02.01.2025 |

Métiers :

- ⇒ Secteurs d'activités : L'activité d'aide-soignant peut être réalisée en structures employeurs, publiques ou privées, du champ sanitaire, social ou médico-social, en établissement, en hospitalisation à domicile ou dans les services d'accompagnement et d'aide à la personne.
- ⇒ Type d'emplois accessibles : Aide-soignant



- ⇒ Références juridiques des réglementations d'activité : Le diplôme d'Etat d'aide-soignant atteste de l'acquisition des compétences requises pour exercer la profession d'aide-soignant sous la responsabilité d'un infirmier dans le cadre de l'article R. 4311-4 du code de la santé publique. Ses activités se situent dans le cadre du rôle qui relève de l'initiative de l'infirmier diplômé d'Etat, défini par les articles R. 4311-3 à R. 4311-5 du code de la santé publique, relatifs aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier.

OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE

L'accompagnement pédagogique a pour objectif d'amener le candidat à être capable de :

- ⇒ Rédiger le livret 2
- ⇒ Présenter le livret 2 à l'oral

Pour ce faire, l'accompagnement pédagogique consistera à :

- ⇒ Proposer une réunion collective de présentation du dispositif V.A.E.,
- ⇒ Préciser le projet du candidat et confirmer la certification choisie,
- ⇒ Elaborer et envoyer le dossier de faisabilité du candidat au certificateur,
- ⇒ Planifier des moments individuels et/ou de groupe en présentiel ou à distance (référentiel métier, réflexion approfondie, compréhension des attendus ...) afin d'analyser de façon constructive le choix des situations présentées,
- ⇒ Concevoir des parcours pouvant inclure des actes de formations courts et des périodes d'immersion en structure,
- ⇒ Aider le candidat dans la rédaction à travers la relecture et l'élaboration de conseils individualisés
- ⇒ Préparer le candidat à l'expression orale, notamment en l'aidant à gérer le stress
- ⇒ Préparer le candidat à travers un examen blanc
- ⇒ Réaliser le suivi du candidat dans sa progression

MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES

Moyens techniques :

- ⇒ Salle informatique
- ⇒ Salle de travail et de réunion
- ⇒ Plateau technique équipé de matériel des métiers sanitaires et sociaux

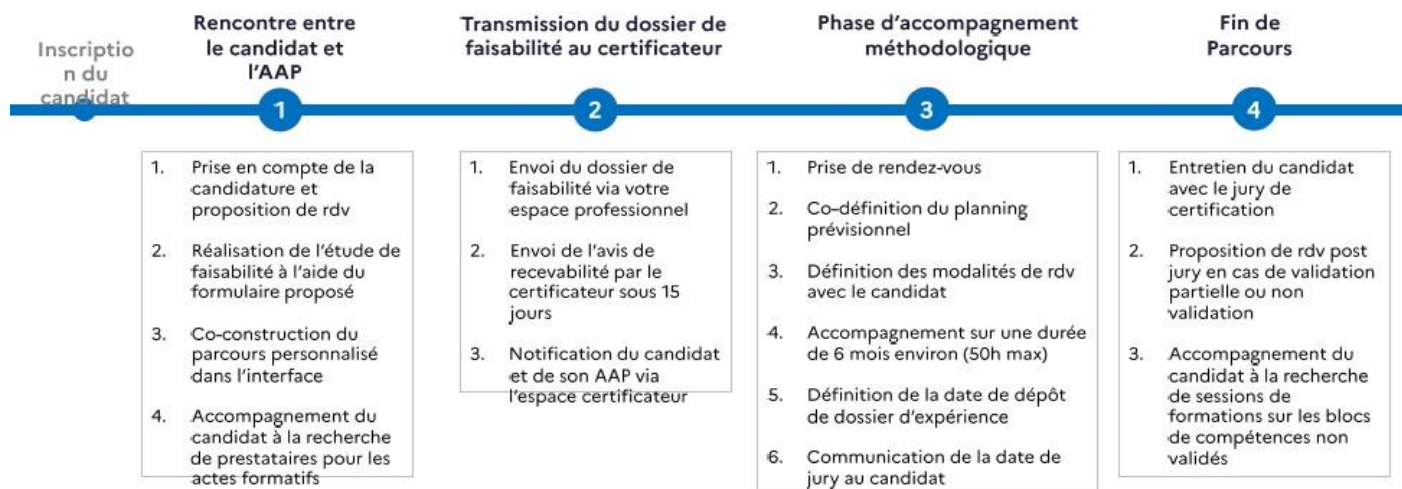
Moyens humains pédagogiques :

- ⇒ Une équipe pédagogique expérimentée : Nos formateurs sont tous des professionnels confirmés du milieu socio-éducatif et/ou paramédical et formés à l'accompagnement VAE.
- ⇒ Référente accompagnement V.A.E : Mme POURCEL
- ⇒ V.A.E Accompagnement des métiers filière « sociale » : Mme POURCEL (DE ME/ES)
- ⇒ V.A.E Accompagnement des métiers filière « santé » : Mme BILLON (IDE) et Mme QUINTEAU (IDE bloc opératoire).



ORGANISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT

Le détail du parcours d'accompagnement



MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION

Evaluation tout au long de l'accompagnement :

- ⇒ Un positionnement pédagogique est réalisé en début de parcours afin de déterminer le projet et l'accompagnement.
- ⇒ Un suivi conseil est réalisé sur le dossier tout au long du parcours.
- ⇒ Un oral blanc est réalisé à la fin du parcours.

Evaluation certificative :

- ⇒ A l'issue de l'accompagnement, le dossier d'expérience sera envoyé au certificateur. Le candidat sera alors convoqué par le certificateur en fonction de la réunification des jurys. Le calendrier des différentes convocations vous sera communiqué par le certificateur directement.
- ⇒ Le candidat reçoit une convocation par le certificateur compétent à un entretien final devant un jury. Cela peut aboutir à une certification totale ou partielle.

QUEL FINANCEMENT du parcours VAE ?

- Le parcours est à adapter au besoin du candidat (objectif de certification, de son profil et de sa situation),
- Le nombre d'heures précisées dans le tableau correspond à la prescription maximale possible,
- En cas d'abandon du candidat, la facturation est établie en fonction du service fait,

| | | |
|--|------------------|-------|
| Architecte de parcours (construction du parcours + suivi administratif et financier + entretien post-jury) | Forfait | 300 € |
| Accompagnement individuel | De 0 à 30 heures | 70 € |
| Accompagnement collectif | De 0 à 20 heures | 35 € |
| Complément formatif | De 0 à 70 heures | 25 € |

📌 **CPF : ce qui change au 2 avril 2026**

➡ **150 € de participation obligatoire** (contre 103,20 € auparavant)

Ce montant forfaitaire s'appliquera à toute demande effectuée après l'entrée en vigueur du décret et pourra être réévalué chaque année.

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu de l'accompagnement :

Lycée privé du Guiers Val d'Ainan 38480 Pont de Beauvoisin

Service Formation Continue : Tel. 04 76 37 21 20 – poste n°4 / email : formation-continue@lyceeduguiers.fr
Site internet (renseignements et préinscriptions) : www.lyceeduguiers.fr

Responsable CFC/CFA : Mme ROUX Mylène / email : mylene.roux@lyceeduguiers.fr

Référente handicap : Mme POURCEL Anne-Laure / email : anne-laure.pourcel@lyceeduguiers.fr

Toute l'équipe pluridisciplinaire du centre de formation continu et par apprentissage s'engage du fait de son savoir-faire et son savoir-être à adapter au mieux son contenu pédagogique et à rendre accessible les différentes formations : accessibilité des locaux, accessibilité matériels, accessibilité pédagogique...

Horaires : 8h00 – 12h00 / 13h00 – 16h30

Possibilité de restauration sur place (self ou salle hors sac) et d'**internat** : nous contacter pour plus de précisions.

Matériel nécessaire pour la formation : matériel de prise de cours, clé USB, adresse email